

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

Date de la convocation : 25/01/2016

Présents :

Mmes, LETACHE, PADUA, POMMERET, REGANHA,
MM. AUZET, BA IDRIS, BAUDIN, BEAUJOUAN, BOEY, MARTIAL, VIAUD, YAMBEN

Absents excusés : -----

Absent : -----

Représenté : Mme DAVID par M AUZET

Secrétaire de séance : Mme COIFFIER

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Elections des conseillers communautaires à la communauté d'Agglomération du Grand Paris Sud
 - Election d'un(e) conseiller communautaire titulaire
 - Election d'un(e) conseiller communautaire suppléant (e)
2. –Convention avec le Centre de Gestion pour la mise en œuvre des prestations du pôle carrière
3. Avis sur enquête publique sur la demande présentée par la Société Percier Réalisation Développement au titre des installations classées
4. Demande de subvention au titre de la DETR pour la réalisation de trottoirs et aménagement voirie au hameau du Plessis Picard
5. Travaux d'éclairage public 2016 Rue des 2 mares
6. Divers
 - Transmission d'un projet de règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal
 - Informations

Décisions du Conseil municipal

- 1 - ELECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD**
- Election d'un(e) conseiller communautaire titulaire
 - Election d'un(e) conseiller communautaire suppléant (e)

Ce point à l'ordre du jour est supprimé et reporté à une date ultérieure, dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat sur le recours déposé par la commune de Combs la Ville.

2 –CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS DU POLE CARRIERE

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur Le Maire à signer la convention.

3 - AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE PRESENTEE PAR LA SOCIETE PERCIER REALISATION DEVELOPPEMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES

Le conseil municipal, par
POUR9 voix

CONTRE0 voix
ABSTENTION.....5 voix

A émis un avis FAVORABLE à la demande de la société Percier Réalisation Développement, d'exploiter un entrepôt de stockage de matières et de produits combustibles sur le site inclus dans la ZAC « Parc d'activités de l'A5 » (lot 4c) situé sur les communes de Réau et de Moissy-Cramayel.

4 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA REALISATION DE TROTTOIRS ET AMENAGEMENT VOIRIE AU HAMEAU DU PLESSIS PICARD

Le conseil municipal à l'unanimité, sollicite une subvention au titre de la DETR pour la réalisation de trottoirs et aménagements de voirie au Plessis Picard.

5 - TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2016 RUE DES 2 MARES

Considérant la nécessité d'étendre le réseau d'éclairage public rue des Deux Mares, aux abords du nouveau lotissement du Green de Réau qui devrait accueillir 15 maisons individuelles dans les prochains mois,

Considérant l'Avant-Projet Sommaire élaboré par le SDESM pour ce qui concerne les travaux d'installation de cinq candélabres le long de la rue des Deux Mares,

Considérant que les communes membres du SDESM ne percevant pas la taxe sur la consommation finale d'électricité, peuvent prétendre à une subvention lors de la création de points lumineux, correspondant à 50% du montant hors taxe plafonné à 2000 € HT pour chaque point lumineux, ainsi que d'un bonus de 10% pour l'utilisation de lanternes LED,

Le conseil municipal, par
POUR13 voix
CONTRE00 voix
ABSTENTION....01 voix

APPROUVE les modalités financières et le programme de travaux dont le coût est estimé à 8 480,00 € HT soit 10 176,00 € TTC.

DELEGUE la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public, rue des Deux Mares à Réau.

DEMANDE au SDESM de lancer les études et les travaux concernant l'installation de cinq candélabres sur le réseau d'éclairage public de la rue des Deux Mares.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire à signer la convention financière et toutes pièces s'y référant relatives à la réalisation des travaux.

AUTORISE le SDESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de subvention auprès de l'ADEME.

SOLLICITE auprès du SDESM une subvention au titre des travaux de création de points lumineux dans la rue des Deux Mares, selon les modalités suivantes :

- Création de point lumineux : 50% plafonné à 2 000€ HT soit 1 000€ maximum à percevoir par point lumineux = 4 240 €
- Bonus 10% LED : 424 €
- **Subvention Totale = 4 664 €**

INFORMATIONS DIVERSES

Projet de mise en place d'un règlement intérieur du conseil municipal

Machine à pain :

Différents articles de presse et reportage audiovisuels ont été réalisés par plusieurs journalistes.

Aménagements de carrés confessionnels dans le cimetière de Réau : un projet sera prochainement présenté

Concessions funéraires : une réflexion sera menée sur la durée des concessions.

Cartes d'élus : Certains élus souhaiteraient avoir une carte d'élus

Cartes de visite : M. BA IDRIS demande la réalisation de carte de visite pour les élus.

L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 21H00.